Recrutement dans le corps des maîtres-assistants des écoles nationales supérieures d'architecture
Concours externe

Groupe de discipline : Sciences et Techniques pour l'Architecture
Discipline : Construction, Ingénierie, Maîtrise des Ambiances
Profil n°31

Domaine(s) Fonctionnel(s) : *Enseignement supérieur - Recherche*

Emploi(s) Type : *Enseignant théoricien du supérieur DDAO - RCH03B*

Localisation administrative et géographique / affectation :
Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles
5 avenue de Sceaux – BP 674 – 78006 Versailles cédex

Missions et activités principales :

Charges pédagogiques :

- Enseignements à assurer par cycle de formation (1er,2ème,3ème cycle ou autre diplôme …), nombre d'heures et modes pédagogiques correspondants ;

Enseignement de la construction :
160h à assurer en cycle Licence se décomposant de la manière suivante : 128 h en 1ère année, 32h en 3ème année
Enseignement des structures légères par l'expérimentation : 160h à assurer en cycle Master pour l'initiation à la recherche et le mémoire.

- Autres tâches : encadrement des mémoires et des PFE, suivi des stages, coordination pédagogique, responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école ;

34h d'encadrement en PFE, suivi de stages, participation à la CPR et à différentes commissions et jurys.

- Perspectives d'évolution des charges pédagogiques par rapport aux axes de développement de l'école et à l'instauration du 3 5 8 ou LMD dans le cursus des études d'architecture ;

Le candidat aura à charge de développer l'enseignement par l'expérimentation au sein de l'ENSA-V, en liaison à la recherche. Il est par ailleurs encouragé à opérer des liens avec d'autres disciplines scientifiques d'excellence, comme la botanique par exemple pour ouvrir les perspectives de recherche dans la conception des structures.
Il devra développer des méthodes pédagogiques d'apprentissage des structures légères, qui laissent une large place à la créativité.

Charges scientifiques :

- Participations attendues aux activités scientifiques de l'école ;

Cours magistraux, rédaction de synthèses pédagogiques, développement de la recherche par l'expérimentation.

- Tâches d'encadrement de doctorants, responsabilité d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école ;

Contribution aux différentes commissions d'évaluation de l'école (sélection des nouveaux inscrits, jury de Licence, jury de PFE).

- Perspectives d'évolution des charges scientifiques par rapport aux axes de développement de l'école ;

Le candidat aura à charge d'assurer une transmission transversale du champ STA dans les autres champs disciplinaires : TPCAU et arts plastiques.

Compétences principales mises en œuvre :

Compétences techniques :

Une expérience dans l'innovation constructive avec une reconnaissance nationale attestée serait appréciée.

Une activité professionnelle innovante dans le domaine architectural et constructif serait souhaitée.

Enseignement, pratique professionnelle de la conception des structures, notamment des structures légères, et de la construction dans le cadre de l'exercice de la maîtrise d'oeuvre de l'architecture.

Savoir-faire

Maîtriser les compétences présentées dans la rubrique précédente et avoir la capacité de les transmettre aux étudiants de tous les niveaux

(licence et master).

Personnalité capable d'enseigner les phénomènes constructifs, structurels et géométriques par une approche intuitive des phénomènes et capable de monter et d'animer des projets d'initiation à la recherche par l'expérimentation en favorisant les partenariats.

Savoir-être (compétences comportementales)

Avoir des capacités d'écoute et de dialogue, d'animation de projets.
Etre motivé pour s'investir dans la vie de l'établissement (implication dans les instances, les projets innovants, etc.)

Faire preuve d'une capacité de dialogue et d'ouverture de manière à s'adapter à la formation existante et à la faire évoluer. Ouverture vers les enseignants de toutes les disciplines pour favoriser l'interdisciplinarité dans les projets.

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

Au croisement de l'art, des sciences et des techniques, l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V) occupe une situation géographique privilégiée au cœur de Versailles face au Château dans un environnement culturel et universitaire en plein essor : un nouveau PRES (pôle de recherche et d'enseignement supérieur) se crée en 2011 sur l'ouest du Grand Pari(s) associant dans un projet d'institut l'ENSA-V, l'école nationale supérieure du paysage de Versailles et l'école nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy.

Le potentiel de l'ENSA-V, sa taille, ses réseaux la placent parmi les grandes ENSA (écoles nationales supérieures d'architecture) françaises de rayonnement international capables de contribuer à l'excellence de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture dans notre pays. Elle délivre le diplôme d'Etat d'architecte, des masters spécialisés co-habilités avec l'université, l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre et prépare également au doctorat en architecture partie prenante de la refonte du système français d'enseignement supérieur.

L'école nationale supérieure d'architecture de Versailles favorise les innovations pédagogiques et le croisement fertile de disciplines autour du projet architectural et urbain. Veillant à bien lier formation supérieure et recherche, elle développe également les pratiques opérationnelles favorisant la mise en situation des étudiants, des enseignants et des chercheurs.

L'ENSA-V se caractérise par un très fort dynamisme étudiant qu'elle soutient activement et a fait le choix par ailleurs de fédérer l'ensemble de son potentiel de recherche et d'expérimentation en un seul grand laboratoire : le LéaV.

Ses domaines d'excellence sont l'histoire de l'architecture et de la construction, la culture constructive et le développement soutenable, l'esthétique de l'urbanité contemporaine. Parmi les missions fixées aux ENSA, figure la diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère et pour Versailles, artistique, grâce à son centre d'art contemporain la Maréchalerie.

Elle développe fortement son activité à l'international.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

La recherche dans l'École se structure désormais en un laboratoire autour de cinq thématiques :

AM : HAUS - Actualité des modernismes - histoire, architecture, urbanisme, sociétés ;
Ar-Techne - Architecture, Technologies nouvelles, espace ;
CAT - Culture, architecture, technique ;
ICADD - Innovation, conception, architecture et développement durable ;
et **Re-Map** - Recherche, métropoles, architectures, politiques

Les chercheurs sont, pour la plupart, enseignants à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles, ce qui entretient un lien indispensable entre enseignement et recherche. Ils contribuent à de nombreuses publications, colloques, séminaires. Le laboratoire est le lieu d'accueil et de formation des doctorants.

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

Le champ STA se compose de 4 titulaires, 4 MAA et 5 vacataires.

Répartition des enseignements en Licence :
- 1ère année : 96h de cours et TD
- 2ème année : 96h de cours et TD
- 3ème année : 96h de cours

En parallèle, participation aux studios enseignements pluridisciplinaires, SP11, SP21 et SP31 et à l'enseignement de projet P31.

Répartition des enseignements en Master :
- 160h séminaire de mémoire Cultures Constructives et questions environnementales / UEIR initiation à la recherche avec les outils de recherche et lecture 40h.
- 160h master spécialisé : Eco-construction et quartier durable, en liaison avec l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines..

Doctorat :
- 120 h. séminaire doctoral

Liaisons hiérarchiques :

Cf. statut de l'établissement

Liaisons fonctionnelles :

Cf. statut de l'établissement

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Qui contacter ? (informations)
M. Vincent MICHEL, Directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles
5 avenue de Sceaux – BP 674 – 78006 Versailles cédex